

LA PENIBILITÉ

OBJECTIFS

- Identifier les principales dispositions réglementaires relatives à la prévention de la pénibilité au travail
- Appréhender la conduite d'une démarche d'évaluation et de prévention de la pénibilité
- Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser un diagnostic, bâtir un plan d'actions ou un accord et assurer la traçabilité des expositions

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation interactive
- Travail à partir de situations vécues par les stagiaires

PRÉ-REQUIS

- Etre en situation d'animer ou d'être acteur de la démarche

RECONNAISSANCE

- Attestation de capacités

MODALITÉS PRATIQUES

- Durée : 1 jour

QUALITÉ – SÉCURITÉ – ENVIRONNEMENT

DÉVELOPPEMENT DURABLE



PROGRAMME

Le contexte réglementaire

- Réforme des retraites, enjeux de la prévention, pénalités financières, ...

La pénibilité au travail, qu'est-ce que c'est ?

- Définition
- Identification des facteurs de pénibilité

Comprendre les différentes dispositions applicables

De l'évaluation à la prévention

- Déterminer la proportion de salariés exposés grâce au diagnostic
- Négocier un accord ou établir un plan d'actions pénibilité (méthodologie et contenu)
- Assurer la traçabilité des expositions grâce aux fiches individuelles

Les outils et les aides disponibles



CONTACT

Saint-Etienne :
Sophie JOUENNE – Tél : 04 77 92 89 90
E-mail : sjouenne@citedesentreprises.org

Roanne :
Gaëlle ALIX – Tél : 04 77 68 49 69
E-mail : galix@citedesentreprises.org